

Votre édition
numérique

de **L'UNION**

est disponible sur

www.e-kiosque-sogapresse.com



FOOTBALL

Raphaël Nzamba Nzamba, Anicet Yala Ngoukou, Pierre-François Aubameyang et Cyril Plouzenec ont enfin reçu leurs contrats et tous les effets induits, avec effet rétroactif. Ils avaient été nommés en août 2019 dans l'encadrement technique des Panthères.

Page 9

COVID-19

Le Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre le coronavirus a fait un bilan d'étape hier. Il ressort qu'à la date du 23 septembre, la tendance baissière se poursuit, et il n'y a plus de cas actif dans la Nyanga, l'Ogooué-Ivindo et le Woleu-Ntem.

Page 4

MAGLOIRE NGAMBIA LIBRE !

DÉTENU à la prison centrale de Libreville depuis le 10 janvier 2017 pour détournement de fonds publics, Magloire Ngambia, ancien ministre de l'Economie est libre depuis hier au terme de l'audience de la Cour criminelle spécialisée. A l'issue d'un procès à rebondissement, il a été condamné à 44 mois et 13 jours (correspondant à la période passée en prison) et à une amende de 100 millions de frs.

Pages 2 et 3



POUR MOI QUOI...

Qu'est-ce qui coince dans le vote par les parlementaires de la loi sur le régime juridique du mariage coutumier ?

J'avoue, moi Makaya, ne rien comprendre des nombreux va-et-vient entre l'Assemblée nationale et le Sénat pour l'adoption de cette proposition de loi. Ça traîne, ça tergiverse, ça avance, ça recule, c'est à croire que nos députés et sénateurs hésitent à lui donner une existence légale. Pourquoi ? Sans doute, à cause des débats qui n'ont pas lieu d'être entre progressistes et conservateurs. Disons, entre ceux qui veulent que la société s'adapte à notre environnement culturel et ceux qui tiennent au statu quo...

Mais jusqu'à quand allons-nous attendre ? Et pourtant, il s'agit là d'une réforme qui réhabilite nos us et coutumes. À une tradition où se reconnaît chaque Gabonais. Et ce, à travers une pratique ancestrale, véritable fondement de notre société. Alors, pourquoi ne se décide-t-on pas ? De peur que le mariage civil perde du terrain face au traditionnel ? Franchement, c'est un mauvais procès. Sauf si, d'autres obstacles non révélés bloquent l'adoption de cette proposition de loi. Auquel cas, pourquoi ne pas le dire clairement au lieu de balader les Gabonais ? En tout cas, après 60 ans d'indépendance, il est normal d'adapter certaines dispositions de notre Code civil à notre environnement culturel. Et de laisser à chacun de faire son choix pour la vie...

Et puis, ne dit-on pas que le mariage coutumier est celui que les Écritures saintes encouragent ? Et alors ?

...**MAKAYA**

PORTONS UN MASQUE

PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ, **RESPECTONS** LES GESTES BARRIÈRES

COVID - 19



1 Se laver fréquemment les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon.



2 Eternuer ou tousser en se couvrant la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir. Jeter immédiatement le mouchoir et se laver les mains.



3 Eviter tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux.



4 Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.



5 Nettoyez les objets et les surfaces souillées.

ATTENTION Si vous présentez des symptômes de la grippe de retour d'un pays atteint par l'épidémie : Appelez le 1410 Numéro gratuit